



CLASSIQUES
GARNIER

TUCKER (Marie-Claude), « Glossaire », *Maîtres et étudiants écossais. à la Faculté de droit de l'Université de Bourges (1480-1703)*, p. 409-412

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5753-1.p.0418](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5753-1.p.0418)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2001. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

A

APANAGE.

A l'origine, l'apanage (du latin *ad panem*) est un avantage constitué pour les fils du roi de France qui n'ont pas droit à la succession, celle-ci allant entièrement au fils aîné. A la fin du XIII^e siècle, l'apanage est la concession d'une partie du domaine royal qui rentrera à nouveau dans ce domaine, si l'apanagiste meurt sans descendant mâle direct. Au siècle suivant, l'apanage n'est plus qu'un domaine, sorte d'usufruit, dans lequel le roi se réserve la possibilité d'intervenir et d'exercer ses droits de puissance (droits régaliens).

B

BARONY.

A partir du XII^e siècle, terres concédées par la couronne, pouvant être incorporées ou érigées en *barony*, formant une unité sociale, économique et juridique.

BLACK ACTS.

Mai 1584. Réaffermirent le gouvernement épiscopal, et la suprématie du roi, du parlement et du conseil sur les états, temporels et spirituels.

BURGHES.

Mentionnés pour la première fois au début du XII^e siècle. Des chartes royales leur concédaient des droits et privilèges à des niveaux différents. Des distinctions se développèrent entre les *burghs* royaux et non-royaux. A partir du XIV^e siècle, des représentants des *burghs* étaient au parlement.

C

CLERK REGISTER.

Grand personnage officiel de l'État, gardien du grand Sceau et des archives écossaises. La fonction apparut au XIV^e siècle, et devint courante aux XVI^e et XVII^e siècles, détenue à cette époque par un homme de loi, et plus tard par un membre du parlement.

COLLEGE OF JUSTICE.

Court of Session devenue *College of Justice* en 1532, sur demande de Jacques V auprès du pape. A partir de 1535, les juges de la cour furent *Senators* du *College*.

COMMISSARY COURT.

La juridiction des cours ecclésiastiques en matière de procédure matrimoniale et exécutoire fut interrompue par la Réforme, et en 1564, une nouvelle cour de commissaires fut créée pour Edimbourg, avec une nouvelle juridiction pour tout le pays, pour les cas matrimoniaux et les testaments au-delà d'une certaine importance.

COURT OF SESSION.

Sessions de comités parlementaires de justice civile sous Jacques I^{er} et Jacques II, bientôt remplacées par des sessions conciliaires, donnant naissance, sous le règne de Jacques IV, à une judicature permanente, jusqu'à la création du *College of Justice*.

F

FACULTY OF ADVOCATES.

La *Court of Session* fit provision pour dix « *procurateurs généraux du conseil* », d'où la *Faculty* trace ses origines.

K

KING'S ADVOCATE.

Cf., *Lord Advocate*.

L

LAMMAS.

Festival celtique d'automne : 1^{er} août.

LORD ADVOCATE.

Plus haut dignitaire homme de loi de la couronne, possédant totale discrétion en matière criminelle, et conseillant le gouvernement écossais pour tout problème légal. Ce poste remonte à 1478 et le détenteur du titre était aussi connu comme *King's Advocate*.

LORDS OF THE CONGREGATION.

Le terme remonte à 1557, s'appliquait aux chefs du soulèvement de 1559-60.

LORDS OF SESSION.

Juges de la *Court of Session*, à l'origine ils étaient quinze « *ordinary lords* ».

M

MARTINMAS.

11 novembre, appelé « St-Martin en hiver » pour le distinguer de la fête d'un autre Martin, célébré le 4 juillet (15 juillet à l'époque moderne).

MERK.

Rarement une pièce de monnaie, mais très employé en comptabilité : 13s. 4d.

P

PROCURATOR.

Soit un avocat à la cour, soit un avoué autorisé à parler devant une cour inférieure, soit une personne quelconque qui représente activement une cause, ou une personne.

R

RUTHVEN RAID.

Il fut mis un terme à l'ascendant d'Edmé Stuart, duc de Lennox, lorsqu'un groupe d'ultra-protestants, conduit par le premier comte de Gowrie invita Jacques VI au château de Ruthven et l'y détint prisonnier pendant dix mois (1582).

S

SENATORS.

Terme appliqué aux juges de la *Court of Session*, par bulle papale de 1535.

SHERIFF.

Remonte aux années 1120. A l'origine, le *sheriff* était l'officier général représentant la couronne dans les localités, avec des fonctions administratives et financières ; ses fonctions judiciaires comprenaient les jugements en appel des cours de *barony*.

T

TULCHAN BISHOP.

Origine : années 1540. Evêque qui reçut l'épiscopat à condition d'en assigner les bénéfices à un séculier. Le « *tulchan* » était une sorte de veau empaillé, placé près de la vache pour l'inciter à donner du lait.

W

WRITERS TO THE SIGNET.

A l'origine, clercs au poste de *Secretary* qui détenaient le sceau royal apposé sur les décrets. A la fin du XVI^e siècle, c'étaient des avocats de la *Court of Session*.